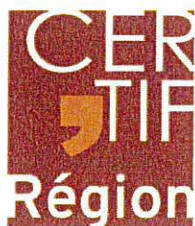




CERTIFICAT QUALITE



L'ENGAGEMENT QUALITÉ



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Les partenaires du label Certif'Région certifient que les prestations de services de l'opérateur de formation mentionné ci-dessous ont été évaluées et jugées conformes au référentiel Certif'Région par l'auditeur habilité :

AUDITEURS HABILITES CERTIF'REGION

Maïeutika

Le label Certif'Région est délivré à :

Raison sociale de l'entreprise	CMAR Occitanie
Nom dirigeant	Serge CRABIER
N° de déclaration d'activité de l'opérateur de formation	76311030031
SIREN/SIRET	13002793100018
Adresse postale	59 ter Chemin Verdale 31240 SAINT JEAN
Adresse mail	a.pham@cma-gers.fr
Opérateurs multisites	
ANTENNE DE CASTELNAU-LE-LEZ DE LA CMAR OCCITANIE - 65 AVENUE CLEMENT ADER FR-34170 CASTELNAU-LE-LEZ	
CMA DE L'ARIEGE - 2 RUE JEAN MOULIN FR-09000 FOIX	
CFA DE LA CMA DE L'ARIEGE - 2 RUE JEAN MOULIN FR-09000 FOIX	
CMA DE L'AUDE - 20 AVENUE DU MAL JUIN FR-11000 CARCASSONNE	
CFA DE LA CMA DE L'AUDE - AVENUE DES GENETS FR-11200 LEZIGNAN-CORBIERES	
ANTENNE DE NARBONNE DE LA CMA DE L'AUDE - 10 AVENUE DU CHAMP DE MARS FR-11100 NARBONNE	
CMA DE L'AVEYRON - 341 RUE DES METIERS FR-12850 ONET-LE-CHATEAU	
CFA DE LA CMA DE L'AVEYRON - 341 RUE DES METIERS FR-12850 ONET-LE-CHATEAU	
CMA DU GARD - 904 AVENUE DU MARECHAL JUIN FR-30907 NIMESCFA DE LA CMA DE L'AVEYRON - 341 RUE DES METIERS FR-12850 ONET-LE-CHATEAU	
CFA DE LA CMA DU GARD - 904 AVENUE DU MARECHAL JUIN FR-30907 NIMES	
ANTENNE D'ALES DE LA CMA DU GARD - 75 IMPASSE DES PALMIERS FR-30100 ALES	
CMA DE HAUTE-GARONNE - 18 B BOULEVARD LASCROSSES FR-31000 TOULOUSE	
ESM DE LA CMA DE HAUTE-GARONNE - 21 CHEMIN DE LA PYRAMIDE FR-31600 MURET	
ANTENNE DE SAINT-GAUDENS DE LA CMA DE HAUTE-GARONNE - 5 ESPACE PEGOT FR-31800 SAINT-GAUDENS	
IFCMA DE LA CMA DE HAUTE-GARONNE - 55 BOULEVARD DE L'EMBOUCHURE FR-31200 TOULOUSE	
ESPACE FORMATION DE TOULOUSE DE LA CMA DE HAUTE-GARONNE - 3 RUE DE TOUL FR-31000 TOULOUSE	
CMA DU GERS - 1 AVENUE DE LA REPUBLIQUE FR-32550 PAVIE	
CFA DE LA CMA DU GERS - 1 AVENUE DE LA REPUBLIQUE FR-32550 PAVIE	
CMA DES HAUTES-PYRENEES - 10B RUE DU QUATRE SEPTEMBRE FR-65000 TARBES	
CFA DE LA CMA DES HAUTES-PYRENEES - 10B RUE DU QUATRE SEPTEMBRE FR-65000 TARBES	
CMA DE L'HERAULT - 154 RUE BERNARD GIRAudeau FR-34080 MONTPELLIER	

CFA DE LA CMA DE L'HERAULT - 154 RUE BERNARD GIRAudeau FR-34080 MONTPELLIER
ANTENNE DE BEZIERS DE LA CMA DE L'HERAULT - 218 RUE MAX JACOB FR-34500 BEZIERS
ANTENNE DE LUNEL DE LA CMA DE L'HERAULT - 177 B AVENUE LOUIS LUMIERE FR-34400 LUNEL
ANTENNE DE CLERMONT L'HERAULT DE LA CMA DE L'HERAULT - 3 AVENUE RAYMOND LACOMBE FR-34800 CLERMONT L'HERAULT
CMA DU LOT - RUE SAINT AMBROISE FR-46000 CAHORS
ECOLE DES METIERS DE LA CMA DU LOT - RUE SAINT AMBROISE FR-46000 CAHORS
CMA DE LOZERE - 2 BOULEVARD DU SOUBEYRAN FR-48000 MENDE
CFA DE LA CMA DE LOZERE - 2 BOULEVARD DU SOUBEYRAN FR-48000 MENDE
CMA DES PYRENEES ORIENTALES - 9 AVENUE ALFRED SAUVY FR-66600 RIVESALTES
CFA DE LA CMA DES PYRENEES ORIENTALES - 9 AVENUE ALFRED SAUVY FR-66600 RIVESALTES
CMA DU TARN ET GARONNE - 11 RUE DU LYCEE FR-8200 MONTAUBAN
CMA DU TARN - 112 ROUTE DES TEMPLIERS FR-81990 ALBI
CFA DE LA CMA DU TARN - 112 ROUTE DES TEMPLIERS FR-81990 ALBI
ANTENNE DE CASTRES DE LA CMA DU TARN - 34 ALLEE CORBIERES FR-81100 CASTRES
ANTENNE DE SOREZE DU CFA DE LA CMA DU TARN - ALLEE NOTRE-DAME FR-81540 SOREZE

Catégorie(s) d'actions :

Action de formation; Bilan de compétences; Action permettant de faire valider les acquis de l'expérience; Action de formation en apprentissage

Date d'attribution du certificat : 15/11/2021 (date du Comité de labellisation)

Sous réserve d'un fonctionnement continu et satisfaisant de l'organisme, ce certificat est valable jusqu'au : 15/12/2024


Carole DELGA

CHARTRE D'UTILISATION DU LABEL CERTIF'REGION

Nous tenons à vous féliciter pour la démarche que vous avez entreprise et pour le double label que vous avez obtenu.

Ces labels attestent de votre adhésion à la démarche qualité engagé par la Région Occitanie et ses partenaires et de votre engagement à pérenniser la conformité de votre organisme au référentiel « Certif'Région ».

Le présent document est une charte qui vous rappelle les modalités d'utilisation de chaque marque. Nous vous demandons de le signer et de nous le retourner dans les meilleurs délais à qualite_certifregion@laregion.fr.

Ainsi, la labellisation Certif'Région se matérialise par 3 documents :

- Le courrier de notification d'attribution du label,
- Le certificat Qualité,
- La charte d'utilisation.

Cette charte comporte 2 parties correspondant aux 2 marques de certification qualité qui viennent de vous être attribuées : Certif'Région et Qualiopi.

A noter : les opérateurs de formation pour lesquels le label Certif'Région vient d'être attribué à la suite d'un audit complémentaire à la certification Qualiopi déjà acquise, ne sont concernés que par la partie 1.

1ere partie : Certif'Région

Les bénéficiaires du droit d'utilisation de la marque sont les opérateurs de formation ayant reçu le label « Certif'Région » inscrit sur la liste des instances de labellisation habilitées par France Compétences, et délivré par la Région Occitanie et ses partenaires lors d'un comité de labellisation.

La marque pourra être utilisée par ces organismes pour tous documents et supports commerciaux et de communication écrite ou électronique (site internet notamment) pour une période de trois ans ou jusqu'à la fin de validité du label national Qualiopi, en cas d'Audit complémentaire.

1-Le logo ci-dessous identifie la marque Certif'Région :



2-La ou les catégories d'actions seront indiquées :

La marque doit toujours être accompagnée de la mention adaptée correspondant à la catégorie d'action dont le processus a été certifié :

- Actions de formation ;
- Bilans de compétences ;
- Actions permettant de valider les acquis de l'expérience ;
- Actions de formation par apprentissage.

3- Dans le cas d'opérateurs multi-sites :

Le ou les sites ayant fait l'objet de l'échantillonnage nécessaire à l'organisation du cycle d'audits pourront communiquer sur la labellisation et ses marques. Ils seront représentatifs de l'ensemble des sites couverts par l'opérateur de formation.

4- Dans le cas où l'organisme ferait l'objet, après l'attribution du label, d'une procédure (rapport de contrôle à charge par les services de l'Etat ou contrôle d'un partenaire de la démarche mettant en évidence des irrégularités ou procédure judiciaire, retrait de Qualiopi lorsque délivré avant audit complémentaire Certif'Région), **le retrait du label serait prononcé par l'instance de labellisation.**

2ème partie : Qualiopi

Nota : ne concerne pas les opérateurs de formation ayant déjà obtenu la certification Qualiopi par ailleurs.

Le processus d'attribution de la marque est rigoureux et normé. Il permet d'obtenir une certification délivrée par une instance de labellisation reconnue par France compétences sur la base du référentiel Qualiopi.

Ainsi, les organismes certificateurs accordent l'autorisation d'usage de la marque aux opérateurs de formation dès lors que la double certification qualité Qualiopi/Certif'Région est reconnue et délivrée par l'instance de labellisation.

L'opérateur de formation s'engage à respecter la présente charte d'usage et son univers graphique. A ce titre, l'instance de labellisation Certif'Région s'assure, lors des audits de surveillance et de renouvellement, du respect de l'usage de la marque et met en œuvre les éventuelles sanctions.

Un contrôle du bon usage de la marque peut être effectué par l'organisme certificateur (instance de labellisation) à tout moment et déboucher sur des demandes d'actions correctives, de suspension d'usage jusqu'à mise en conformité ; ou de retrait du droit d'usage.



L'opérateur de formations'engage à retirer le(s) logo(s) sur tous ses documents et supports commerciaux et de communication, sans délai, en cas d'écarts constatés vis-à-vis du référentiel Certif'Région, ou d'une procédure ayant entraîné le retrait de la labellisation, ou en fin de période de validité.

Prénom..... Nom..... Qualité.....

m'engage à respecter la charte d'utilisation du label Certif'Région et, le cas échéant, de la marque Qualiopi.

Fait à Le.....

Signature du Responsable



Le Président
Joseph CALVI



Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région
Occitanie / Pyrénées-Méditerranée
59 ter Chemin Verdale - 31240 SAINT-JEAN
Tél. : +33 5 62 22 94 22
Courriel : crma@crma-occitanie.fr - Web : www.crma-occitanie.fr
SIRET : 130 027 931 00018